

Réf: Dossier 296107

Avis de constitution

SOCIETE « KOBA GOLD »

Siège Abidjan Cocody Angré Cité BATIM Star 16, Lot
89, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOBA GOLD »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE ou à l'étranger :

Exploitation minière .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Cité BATIM Star 16, Lot 89, Ilot 3

Dirigeant(s) M TOURE MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02796 du 09/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16520/GTCA/RC/2024 du 09/04/2024

